En Occitanie, 141 000 seniors vivant à domicile sont en perte d'autonomie

Ne pas diffuser avant	
12H00	12 décembre 2023
EMBARGO	

Insee Flash Occitanie · Décembre 2023 · n° 129

En Occitanie, 8 % des habitants âgés de 60 ans ou plus vivant à domicile sont en perte d'autonomie en 2021, soit 141 000 personnes. La perte d'autonomie augmente avec l'âge. Elle est plus répandue chez les femmes que chez les hommes. La quasi-totalité des seniors en perte d'autonomie bénéficient d'une aide de leur entourage et d'une aide professionnelle ou technique.

La quasi-totalité des seniors vivent à domicile

L'Occitanie est la 5e région de France métropolitaine où la part de seniors est la plus importante : 29 % de la population est âgée de 60 ans ou plus en 2020 (26 % en France métropolitaine). Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, 33 % des habitants d'Occitanie seraient des seniors dès 2030.

La quasi-totalité des seniors (96 %) vivent à domicile, soit 1,7 million de personnes, mais cette proportion diminue avec l'âge. Les hommes vivent davantage à domicile que les femmes, en particulier passé 85 ans (88 % des hommes contre 78 % des femmes). Par ailleurs, si jusqu'à 85 ans les seniors vivent le plus souvent en couple, ils habitent majoritairement seuls au-delà.

8 % des seniors vivant à domicile sont en perte d'autonomie

Les seniors sont considérés en perte d'autonomie quand ils connaissent des difficultés quotidiennes qui vont au-delà d'un certain seuil de limitations fonctionnelles ou de restrictions d'activité (**encadré**). En Occitanie, 141 000 seniors vivant à domicile sont en perte d'autonomie en 2021, soit 8,3 % des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile. C'est 1,1 point de plus qu'en France métropolitaine.

Le taux de pauvreté, plus élevé en Occitanie qu'en France métropolitaine (16,8 % contre 14,4 % en 2020) explique une partie de cet écart [2023 ; **pour en savoir plus (1)**]. Toutefois, même en neutralisant les effets de la pauvreté dans la région, la part des seniors vivant à domicile en perte d'autonomie reste plus élevée que la moyenne nationale (7,8 % contre 7,2 %). La répartition par sexe et par âge de la population des 60 ans ou plus, proche de celle du niveau national, ne permet pas d'expliquer cet écart. En Occitanie, l'accès à des places en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) est plus limité qu'en moyenne en France métropolitaine ; en revanche l'offre de soins infirmiers à domicile est plus développée (**données complémentaires**). Cela peut expliquer que davantage de seniors en perte d'autonomie vivent à domicile dans la région.

La perte d'autonomie augmente avec l'âge, particulièrement à partir de 80 ans (**figure 1**). La part des personnes en perte d'autonomie vivant à domicile passe ainsi de 5,5 % entre 75 et 79 ans à 15,6 % entre 80 et 84 ans pour dépasser 44,7 % après 90 ans. Les femmes sont plus souvent en perte d'autonomie que les hommes (9,8 % des femmes de 60 ans ou plus contre 6,4 % des hommes), en raison notamment de leur espérance de vie plus élevée. En Occitanie, à 60 ans, une femme peut espérer vivre jusqu'à 87,5 ans et un homme jusqu'à 83,0 ans.

Ne pas diffuser avant	
12H00	12 décembre 2023
EMBARGO	

Figure 1 – Part de seniors vivant à domicile en situation de perte d'autonomie selon le sexe et l'âge

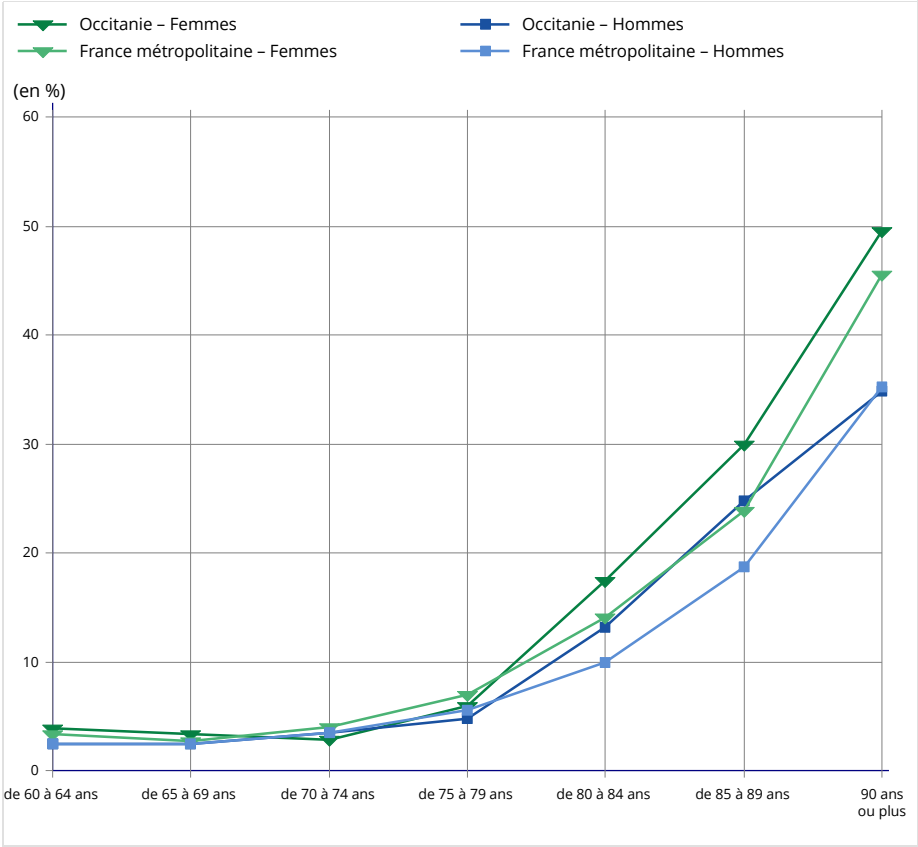

Champ : Personnes âgées de 60 ans ou plus.
Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2021.

Presque tous les seniors en perte d'autonomie reçoivent une aide dans la vie courante

En situation de perte d'autonomie, la quasi-totalité des seniors vivant à domicile, et même tous ceux de plus de 85 ans, reçoivent une aide dans leur vie quotidienne (**figure 2**). D'une part, 90 % d'entre eux sont aidés par leur entourage (conjoint, parent, enfant, ami, etc.). D'autre part, 95 % bénéficient de l'aide de professionnels (infirmier, aide-ménagère…), d'appui technique (canne, déambulateur, fauteuil roulant, lit médicalisé…) ou encore d'aménagements dans leur logement (barre d'appui, douche adaptée, porte élargie…). La plupart des seniors en situation de perte d'autonomie cumulent ces deux types d'aide (86 %). Seuls 4 % ne bénéficient que du soutien de leurs proches et 9 % que d'une aide professionnelle ou technique. Plus les seniors en perte d'autonomie sont âgés, plus ils combinent les différentes aides et moins ils ont recours uniquement à leur entourage.

Figure 2 – Recours aux aides par les seniors à domicile en perte d'autonomie selon leur âge en Occitanie

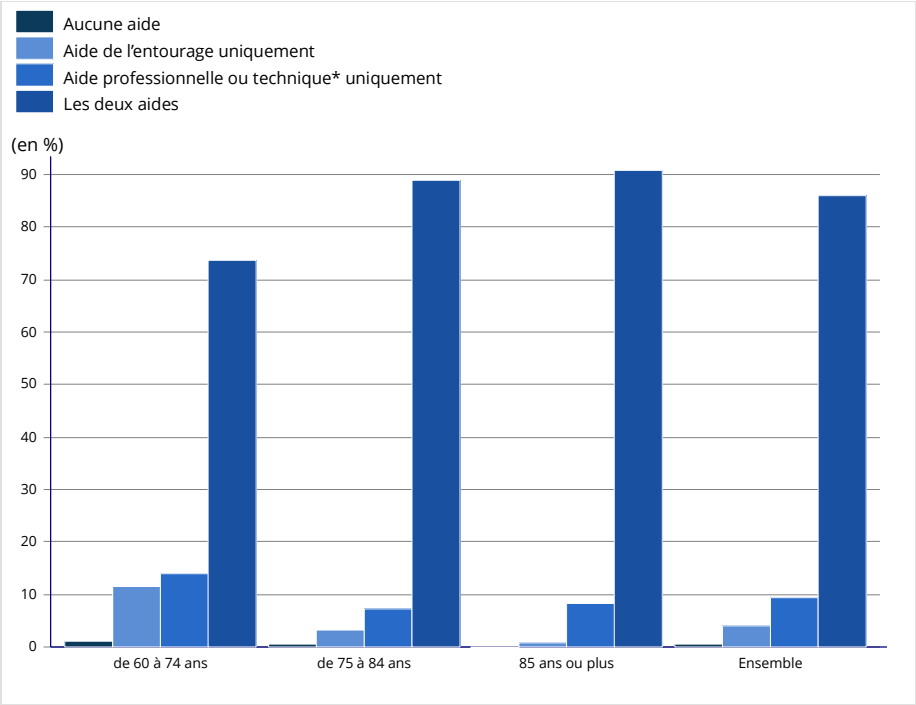

Ne pas diffuser avant	
12H00	12 décembre 2023
EMBARGO	

* y compris aménagement du logement.
Champ : Personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile en perte d'autonomie.
Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2021.

Sous conditions d'âge et de perte d'autonomie, les seniors peuvent obtenir l'allocation personnalisée d'autonomie pour payer tout ou partie des dépenses nécessaires à leur maintien à domicile (APA à domicile). En 2021, 5,6 % des personnes âgées de 60 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile en Occitanie, contre 4,2 % en France métropolitaine. La part des bénéficiaires s'élève à 15,0 % pour les 75 ans ou plus (11,7 % en France métropolitaine).

Encadré - Sans être tous en perte d'autonomie, de nombreux seniors vivant à domicile font face à des limitations fonctionnelles

En Occitanie, sans être tous en perte d'autonomie, un quart des seniors vivant à domicile font néanmoins face à au moins une limitation fonctionnelle. Il peut s'agir de problèmes moteurs (difficultés pour marcher, monter un escalier, se servir de ses mains…), de limitations sensorielles empêchant de voir ou d'entendre correctement même en étant appareillé, ou encore de troubles cognitifs (difficultés pour se concentrer, prendre des décisions, comprendre les autres…). Près de 17 % des seniors rencontrent des difficultés motrices, 11 % des problèmes sensoriels et 6 % des limitations cognitives. La part des seniors souffrant d'au moins une limitation fonctionnelle augmente fortement avec l'âge. C'est le cas d'une majorité de personnes à partir de 85 ans (**figure 3**). Les limitations fonctionnelles sont plus répandues chez les femmes que chez les hommes (25 % contre 22 %).

Figure 3 – Part de seniors vivant à domicile avec problème fonctionnel selon le sexe et l'âge en Occitanie

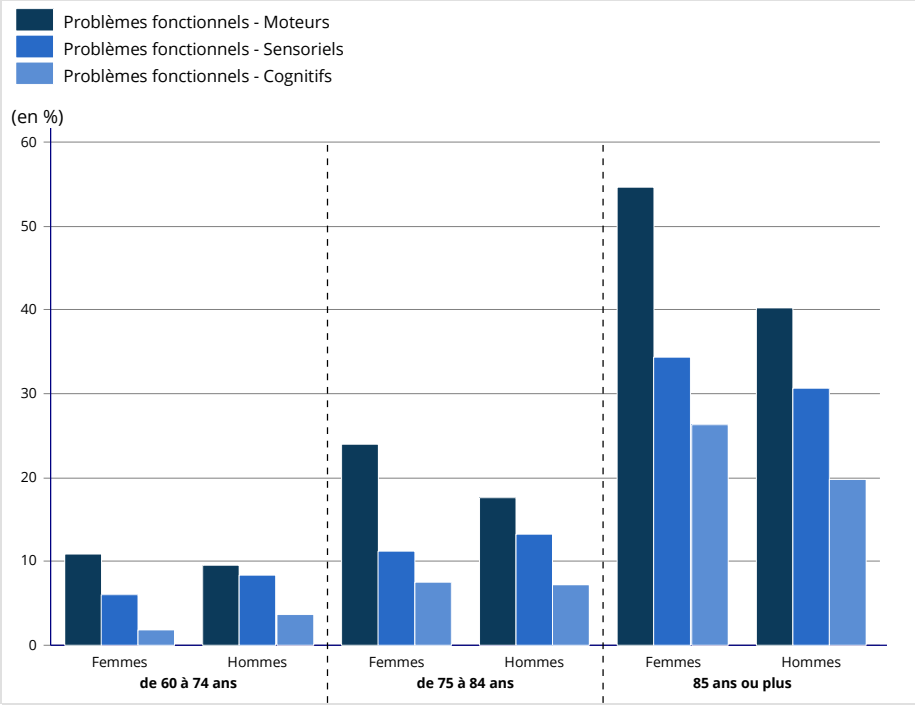

Ne pas diffuser avant	
12H00	12 décembre 2023
EMBARGO	

Champ : Personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile.
Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2021.

Par ailleurs, près de quatre seniors sur dix se disent restreints dans leurs activités quotidiennes. Les problèmes fonctionnels ont un impact supplémentaire sur la réalisation des activités habituelles. Ainsi, parmi les seniors confrontés à une ou plusieurs limitations fonctionnelles, huit sur dix connaissent des restrictions d'activité.

Publication rédigée par : Hafida Raoui, Marine Soleilhavoup (Insee)

Pour comprendre

La neutralisation des effets de la pauvreté dans la région consiste à calculer un taux de pauvreté standardisé en appliquant la répartition nationale par niveau de vie.

Source

L'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) conçue par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère en charge des solidarités a pour objectif d'établir des statistiques sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. En 2021, elle a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire. En Occitanie, 8 707 seniors ont répondu à l'enquête.

Publication rédigée par : Hafida Raoui, Marine Soleilhavoup (Insee)

Pour en savoir plus

- (1) « **Davantage de personnes âgées en perte d'autonomie à domicile dans les départements les plus pauvres** », Insee Focus n°314, décembre 2023.
- (2) « **Enquête Vie quotidienne et santé 2021 – Données détaillées** », Drees, Données nationales, régionales et départementales, février 2023.
- (3) « **Perte d'autonomie des personnes âgées : les limitations motrices au premier plan** », Insee Flash Occitanie n°78, juin 2018.

Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Occitanie - 36, rue des Trente-Six Ponts - BP 94217 - 31054 Toulouse Cedex 4
Direction de la publication : Caroline Jamet